RAPPORT MUNICIPAL | **NOVEMBRE 2026** | **vol. 9**

Municipalité de Saint-Éloi

280, rue Principale Ouest
Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0
Tél. : (418) 898-2734
Courriel : st-eloi@st-eloi.qc.ca
Site web: http://www.municipalite-st-eloi.com

PERSONNEL

Annie Roussel, Directrice générale
Éric Boisvert, Employé municipal (saisonnier)
Denis Roy, inspecteur en bâtiment et en environnement : denis.roy@mrcdesbasques.com
Michelle Nadeau, Technicienne en loisirs partagés : michelle.nadeau@mrcdesbasques.com

CONSEIL MUNICIPAL



Yvan Pettigrew, Maire

Mme Guylaine Lavoie, conseillère	siège 1	M. Jonathan Rioux, conseiller	siège 2
M. François Potvin, conseiller	siège 3	Mme Brenda Bélanger,conseillère,pro-maire	siège4
M. Samuel Sirois, conseiller	siège 5	M. Alexandre Côté, conseiller	siège 6

SOMMAIRE

Séance du 2 novembre 2026	2-3-4
Babillard	5
Informations	6

Date de la prochaine séance du conseil municipal
Lundi 7 décembre 2026 19 h 30

Date de tombée : **le 1er lundi de chaque mois**, sauf avis contraire.
Pour l'envoi de vos articles et commentaires : **st-eloi@st-eloi.qc.ca**
Avis : Pour faciliter et obtenir un ensemble cohérent, nous prenons la liberté d'apporter les corrections nécessaires aux articles qui nous seront remis. Nous ne publions que des articles d'intérêt citoyen.



Heure d'ouverture du Bureau Municipal

Lundi au mercredi
9 h 00 à 11 h 30
13 h 00 à 17 h 00
Jeudi sur rendez-vous
Vendredi, fermé



SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2026

DÉCLARATION DES INTÉRETS PÉCUNIÈRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Tous les membres du conseil présents ont déposé en ce deuxième jour de novembre 2026 leur formule de déclaration des INTÉRÊTS des élus municipaux telle que stipulé dans l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

DÉPÔT DE L'EXTRAIT DU REGISTRE CONTENANT LES DÉCLARATIONS VISÉES AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOHIE DES MEMBRES DU CONSEIL ET AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS

La directrice générale mentionne qu'aucune déclaration n'a été inscrite au registre des employés ni au registre des membres du conseil municipal présent au cours de la dernière année.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2027

Attendu que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que les séances débuteront à 19h30 et se tiendront à la salle Adélard-Godbout située au 356, rue Principale Est, Saint-Éloi ;

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2027 ;

Lundi 11 janvier, Lundi 1er février, Lundi 1er mars, Lundi 5 avril, Lundi 3 mai, Lundi 7 juin, Lundi 5 juillet, Lundi 2 août, Mardi 7 septembre, Lundi 4 octobre, Lundi 1er novembre et Lundi 6 décembre.

NOMINATION D'UN PRO-MAIRE

Une résolution a été adoptée afin que Madame la conseillère Brenda Bélanger soit nommé pro-maire de notre municipalité et ceci pour un an.

CNESST / CLASSIFICATION POUR L'ANNÉE 2027

La municipalité de Saint-Éloi a reçu de la CNESST la décision concernant la classification pour l'année 2027. Le taux de cotisation sera de 1.95$ par tranche de 100$ de salaire assurable.

PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF

La directrice générale explique qu'elle a reçu du MAMH un courriel qui a pour objet la proportion médiane et le facteur comparatif pour l'exercice 2027. La proportion médiane s'établie à 100% et le facteur comparatif à 1.00.

LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi accepte le dépôt de la liste des arrérages de taxes préparée par la directrice générale et demande à la directrice générale d'envoyer un avis à chaque contribuable qui sont en retard de paiement pour l'année 2026 et une lettre recommandée à chaque contribuable qui sont en retard de paiement pour l'année 2025 afin de leur expliquer que leur immeuble sera mis en vente pour taxes à la fin de l'année 2026 si l'année 2025 n'est pas acquitté au complet.

ADOPTION DU RÈGLEMENT #297 RELATIF À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

La municipalité de Saint-Éloi a adopté le règlement #297 tel que décrit ci-dessus. Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le trouver sur le site internet de la municipalité.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #298 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #291 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Un avis de motion a été donné afin de présenter le projet de règlement #298 modifiant le règlement #291 sur la gestion contractuelle. L'objet, la portée et le coût a été présenté. Des copies sont mises à la disposition des citoyens lors de la présentation du projet de règlement. Une dispense de lecture est accordée à la Directrice générale. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES

Considérant que :
-Plus de 2,3 millions de bénévoles s'impliquent quotidiennement au Québec;
-La municipalité de Saint-Éloi reconnaît l'impact indéniable de cette implication bénévole;
-L'implication de ces bénévoles à un fort impact sur le dynamisme de notre milieu de vie;
-L'implication de ces bénévoles contribue à assurer un filet social et humain pour les personnes vulnérables vivant sur notre territoire;
-L'ONU a déclaré, en 1985, que la journée du 5 décembre devenait la Journée internationale des bénévoles

En conséquence, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :
-Que la Municipalité de Saint-Éloi reconnaisse le 5 décembre 2026 comme étant la Journée internationale des bénévoles;
-Que la Municipalité Saint-Éloi profite de cette occasion pour remercier publiquement l'ensemble des bénévoles impliqués au sein des différentes organisations présentes sur le territoire.

RÉSOLUTION CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL DES BASQUES 2026

Attendu que nous avons eu une demande afin de contribuer monétairement à la campagne 2026 des Paniers de Noël des Basques ;

Attendu que la Campagne des Paniers de Noël des Basques en collaboration avec l'organisme Le Puits de Trois-Pistoles desservent la clientèle de toutes les municipalités des Basques ;

Pour ces motifs, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi contribue à la campagne des Paniers de Noël des Basques 2026 pour un montant de 150$.

POMPIER / SOUMISSION ÉQUIPEMENT INCENDIE

Attendu que le service incendie a reçu des soumissions pour l'achat d'équipement incendie;

Attendu que la municipalité de Saint-Éloi a un budget de 20 000$ en 2026 pour faire l'achat d'équipement incendie;

Attendu que la municipalité de Saint-Éloi devrait avoir le même budget en 2027 soit 20 000$ pour faire l'achat d'équipement incendie;

Pour ces motifs, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Éloi fasse l'achat du Détecteur de CO Axen avec régulateur et cylindre et les 10 boyaux tel qu'inscrit dans la soumission #Q012212 d'Arsenal pour un montant de 3279$ plus taxes. Ils ont aussi décidé de faire l'achat pour 2026 de 1 Apria G1 XR au montant de 9729$ plus taxes, de 2 Cylindres G1 4500 au coût de 4240$ plus taxes et 1 Facial G1-harnais tête kevlar 4pts au coût de 575$ plus taxes tel qu'inscrit dans la soumission S-00355156 d'Aréo-Feu. Pour le prochain budget 2027, le conseil a pris la décision de faire l'achat en janvier 2027 de 2 autres Apria G1 XR au montant de 19 458$, de 1 Cylindre G1 4500 au coût de 2120$ et de 2 facials G1-harnais tête kevlar 4pts au coût de 1150$ tel qu'indiquer dans la même soumission.



Vous êtes bénévole pour un organisme de la MRC des Basques?

Le Centre d'action bénévole des Basques vous invite à son

DÉJEUNER

soulignant la Journée internationale des bénévoles

Vendredi 27 novembre 2026

Salle des Chevaliers de Colomb
220, rue Jean-Rioux à Trois-Pistoles

5$/personne (non-membre)
Gratuit pour les membres du CAB des Basques

Le déjeuner sera servi de 7h30 à 10h00

Réservation obligatoire avant le 23 novembre 16h00 au 418 851-4068



Nous vous encourageons à apporter des denrées non périssables pour Croc-Ensemble, ou un don en argent remis au Comité des Paniers de Noël. Ce geste de solidarité vous donnera droit à un billet de tirage.

RÉSIDENCE MON CHEZ NOUS



-Nous recherchons toujours une personne pour siéger au Conseil d'administration.

-Nous recherchons un.e cuisinier.ère pour des remplacements (de 7h à 13h).

-30 novembre : 13h30 récital violon/piano offert par l'École de musique Caron de RDL (musiciens différents du 30 octobre).

Bienvenue à tous Pour info : 418-898-3214 Chantal

NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

L'hiver est à nos portes, quand la température sera incertaine: tempête, neige ou gros vent, une note de fermeture sera mise sur le site facebook les Pipes de plâtre pour fermeture. Donc vérifiez svp pour ne pas vous mettre dans le chemin pour rien.

Comme l'an passé, la bibliothèque organisera un conte de noël suivi d'un bricolage, celui-ci aura lieu le samedi 12 décembre à 9h30, notez bien que le 1er samedi du mois le 5, la bibliothèque sera ouverte quand même. Une collection de livres de noël arrivera à la mi-novembre pour le plaisir des jeunes et des grands.

Congé des fêtes: la bibliothèque sera fermée les 24 et 31 décembre 2026 et le samedi 2 janvier 2027. Réouverture jeudi 7 janvier 2027.



Passez un bel hiver au chaud avec un bon livre!

Vos bénévoles : Nancy, Geneviève et Josée responsables.

Santé Québec

Santé Québec Bas-Saint-Laurent lance sa campagne de vaccination saisonnière contre les virus respiratoires, incluant la grippe, la COVID-19 et le virus respiratoire syncytial (VRS).

Le vaccin est gratuit pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les immunosupprimées et les femmes enceintes.

Pour prendre rendez-vous, la population est invitée à se rendre sur la plateforme Clic Santé ou à composer le **1 888 862-3487**, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.

Pour obtenir plus d'information à propos de la campagne en cours, vous pouvez également consulter la section Vaccination et immunisation contre les virus respiratoires sur le site Web de Santé Québec Bas-Saint-Laurent au cisss-bsl.gouv.qc.ca.

PENSÉES

La véritable amitié ne gèle pas en hiver.
Je sais les hivers, je sais le froid mais la vie sans toi, je ne sais pas.

INFORMATIONS



Les temps changent
... PAS QUE LE CLIMAT !

Votre bac bleu pèse dans la balance

Contenants, emballages et imprimés : vous connaissez la règle depuis bientôt deux ans et vous êtes devenus pas mal bons ! Pour faire encore mieux, voici trois réflexes simples pour aider vos matières à se rendre jusqu'au recyclage.

Réflexe 1



Vider minutieusement OU rincer légèrement

Pas de deuxième vaisselle ! On veut surtout éviter les odeurs et les moisissures pour les humains qui gèrent votre tri.

Réflexe 2



Séparer les matières

On retire le couvercle en métal du pot de cornichons. Pris l'un dans l'autre, ils risquent d'être mal reconnus par les équipements du centre de tri.

Réflexe 3



Déposer en vrac

Pas besoin de sac: tout va pêle-mêle dans le bac. Un geste de moins pour vous, un tri plus facile pour eux.

Trier un peu mieux : c'est ça, le vrai poids de nos gestes !

Des questions sur le tri ?
Ligne Info de Co-éco : *1-888-856-5552 poste 1 \ co-eco.org*

Co-éco · MRC de Kamouraska · MRC lesBasques · MRC de Rivière-du-Loup

C'EST L'HIVER QUI SONNE À NOTRE PORTE…

Tout comme nous, la température à ses sauts d'humeur, et il faut vivre avec...
L'hiver est arrivé, c'est déjà le temps pour nous d'être vigilants, de ralentir la vitesse et d'être prévoyant. Votre collaboration est nécessaire afin que cette période quelquefois un peu dérangeante se passe tout en douceur.

Comme à l'habitude nous vous demandons de réduire la hauteur des clôtures en bordure des chemins à déneiger, d'éviter le stationnement dans les rues et routes de la municipalité et finalement **d'éviter de souffler ou de déplacer la neige de votre terrain sur la voie publique.**

En ce qui concerne les doléances en regard des chemins d'hiver, les bris ou les réclamations, la municipalité demande aux contribuables de s'adresser directement à **l'entrepreneur M. Steven Gagnon Desjardins au 418-318-0800** Merci et bon hiver.